



CONSEIL PAROISSIAL  
1636 BROc

## **Élection complémentaire au Conseil paroissial de Broc**

À la suite des démissions de M. Dominique Tissot et de Mme Véronique Schindler, les paroissiennes et les paroissiens de la paroisse de Broc sont convoqués pour une élection complémentaire le dimanche 23 juillet 2023.

Conformément aux dispositions légales, les listes électorales doivent être déposées au Secrétariat paroissial, munies de la signature d'au moins vingt paroissiennes ou paroissiens actifs, jusqu'au lundi 12 juin 2023, à 12 heures.

Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer, par écrit, qu'elle accepte sa candidature en signant personnellement la liste déposée. S'il n'y a que deux candidatures, l'élection sera tacite.

S'il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir, l'élection aux urnes aura lieu selon le système de la majorité absolue au premier tour, puis à la majorité relative à l'éventuel deuxième tour. S'il n'y a pas de candidature, le premier tour se fait sans dépôt de liste.

Le Conseil paroissial de Broc